

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2017**

L'an deux mil dix sept, le quatorze mars, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 13

**Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Thierry MAZILLE ; Sandrine GAYET ; Catherine REAULT ; Céline BERNIGAUD ; Alain GUIMET ; Frédéric GEROMIN ; Vincent PELLETIER ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Stéphane MASTROPIETRO ; Jean-Paul BELLIN ;**

**Procurations : Laurence LEROUX à Stéphane MASTROPIETRO**

**Absents : Lionel FIAT ; Christelle DEROUET**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Thierry MAZILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Date de la convocation : 9 mars 2017

Séance ouverte à 20 h

n° délibération	objet de la délibération	VOTE	Adoption
1	DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (ETAT POUR LE PROJET ECOLE/MAIRIE	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
2	TRAVAUX D'INSTALLATION DE CABLES D'EXPLOITATION FORESTIERE	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
3	PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU SEDI EN MATIERE DE MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC – NIVEAU 2 MAXILUM	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0

Séance levée à 20h30

Thierry MAZILLE  
Secrétaire,